

EXTRAIT du REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 octobre 2023,

Objet : Tarifs des concessions des cimetières

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq octobre à dix-huit heures et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le dix-neuf octobre deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 20

BEVOZ Sébastien, BILLON-BERTHET Claire, BORGEOOT Joël, BOURGEOIS Didier, BROCHET Olivier, CORTINOVIS Bernard, CRETIER Humbert, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, PERNOD BEAUDON Stéphanie, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 6

BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Monsieur Patrick GENOD
DOMINGUEZ Solange pouvoir à Madame Claire BILLON BERTHET
FORAY Gaëlle pouvoir à Olivier BROCHET
MARTINE Christine pouvoir à Monsieur Gilbert LEMOINE
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 3

CYVOCT Jean-Michel
GUILLERMET Maria
LYAUDET (MARIN) Jessie

Soit 20 conseillers, 6 pouvoirs ayant été déposés mais 5 pouvant être pris en compte, soit 25 votants.

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

VU la délibération 2020-111 Tarif des concessions des cimetières

Monsieur le Maire informe que suite aux reprises de concessions, certains emplacements munis de caveaux deviennent disponibles.

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de fixer un tarif pour l'achat d'un caveau (en l'état) situé sur une concession dans tous les cimetières de Plateau d'Hauteville. A ce tarif, devra être rajouter le coût de la concession.

DUREE	CONCESSION simple (2m ²) en pleine terre ou en caveau	COLOMBARIUMS	CAVURNES
15 ANS	150 euros	500 euros	300 euros
30 ANS	300 euros	900 euros	500 euros
Caveau 1 place	700 euros		
Caveau 2 places	800 euros		
Caveau 3 places	1 100 euros		
Caveau 4 places	1 300 euros		
Porte de colombarium (nouvelle concession)	130 euros		

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité, des membres présents et représentés,

- **DECIDE**, de conserver la tarification des concessions dans tous les cimetières de la commune PLATEAU D'HAUTEVILLE,
- **DECIDE**, de fixer un tarif des caveaux pour l'achat des nouvelles concessions (sous réserve de caveaux disponibles). A ce tarif, devra être rajouter le coût de la concession,
- **DIT** que les concessions seront renouvelables à échéance,
- **FIXE** les tarifs des concessions et ce à compter du 25 octobre 2023, conformément au tableau ci-dessus.
- **INSCRIT** la recette au compte 70311
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire,
Philippe EMIN

